

**** REGLEMENT ****

L'association « Courir à Obernai » vous invite pour sa 11ème Edition des Onze km d'Obernai autour de la ville sur un parcours vallonné de 11 km.

Manifestation inscrite au calendrier 2026 de la Ligue Régional d'Alsace d'Athlétisme.

L'épreuve est ouverte aux licenciés FFA et Triathlon et aux non licenciés à partir de cadet (16 ans) sur présentation d'une copie d'un certificat médical datant de moins d'un an et mentionnant l'absence de contre indication à la pratique de la course à pied en compétition.

Assurance :

L'organisateur dégage son entière responsabilité pour tout accident, dommages matériels et corporels pouvant survenir avant, pendant ou après les épreuves. Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile. Il incombe aux non licenciés de s'assurer personnellement.

Sécurité médicale : Présence d'un médecin urgentiste, Croix Blanche

Parking : Parking des Remparts – halle Gruber

Vestiaires et douches : au stade d'Obernai

Inscriptions les inscriptions pourront s'effectuer :

- Sur le site : www.sporkrono.fr (frais de dossier en sus à la charge du coureur)

Le règlement ne pourra s'effectuer qu'en présence du PPS ou de la licence.

- Pour les équipes : mise à disposition d'un code fourni par Sporkrono pour la saisie des inscriptions équipe.

Pour les personnes mineures, leur participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire à l'organisateur soit :

- D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées ;

- D'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations partenaires de la FFA. La liste des fédérations partenaires seront régulièrement communiquées aux clubs affiliés et organisateurs sportifs par voie de circulaire.

- L'athlète et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement un questionnaire relatif à son état de santé dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports.

Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le mineur attestent auprès de la FFA que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la discipline concernée datant de moins de 6 mois.

Droits d'engagement :

Pour tous les coureurs 12 € pour les inscriptions (se rajoute les frais de dossier pour les inscriptions sur le site) jusqu'au 13 juin et 15€ à partir du 14 juin. Pas d'inscription sur place.

PROGRAMME HORAIRE

16h00 : Ouverture des vestiaires et retrait des dossards - Salle des Fêtes d'Obernai

20h : Départ Onze km d'Obernai (à partir des catégories cadet(te)s)

21h30 : Lecture du Palmarès - Distribution des récompenses

Les résultats seront disponibles sur le site internet : www.sporkrono.fr le soir de la course

Récompenses :

1 cadeau souvenir pour les 1000 premiers dont le dossier est complet

Remise des prix aux 3 premiers du scratch masculin et féminin et aux premiers de chaque catégorie. Seuls les concurrents présents à la remise des prix pourront prétendre aux récompenses.

Chaque concurrent autorise expressément l'organisateur (ou ses ayant droit) à utiliser ou reproduire son nom, sa voix, sa prestation sportive dans le cadre de sa participation à la course en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce sur tout support dans le monde entier. En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'association se réserve le droit d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Tout engagement est ferme et définitif, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

Tout transfert de dossard est strictement interdit.

Pour sa 11ème édition, l'équipe d'organisation vous attend pour vous faire partager avec tous les coureurs cette belle manifestation du sport.

D'avance merci et bonne course

Si je suis licencié, je déclare sur l'honneur avoir en ma possession une licence FFA en cours de validité (licence Athlé Compétition, licence Athlé Santé Loisir option Running, Pass'Running), ou une licence délivrée par la FFTRI, la FSCF, la FSGT, la FFCO, l'UFOLEP, ou de Pentathlon Moderne. Dans ce cas, la mention de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la Course à pied en compétition doit apparaître de façon précise, par tous les moyens, sur la carte Licence. Je déclare montrer l'original et fournir une photocopie au retrait du dossard.

Dans le cas contraire, son inscription sera refusée et non remboursée.

Je déclare participer sous mon entière responsabilité avec renonciation à tous recours contre SPORKRONO/www.sporkrono.fr en cas d'accident provoqué par une déficience physique ou psychique.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de cette épreuve (disponible sur le site Web officiel ou sur simple demande à l'organisateur), ainsi que de la réglementation de la Fédération concernée par cette épreuve, et en accepter tous les termes.

Les mineurs participeront sous l'entière responsabilité de leurs parents ou de leur club, et fourniront obligatoirement un Autorisation parentale.

J'autorise les organisateurs ainsi que leurs ayants droit tels que partenaires (ex: SPORKRONO/www.sporkrono.fr) et média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles, sans contrepartie financière, sur tous supports y compris les documents promotionnels et publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.